



Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne Atelier n°1 de Hossegor - jeudi 16 novembre 2017

Unité géographique et thème pressenti : l'espace maritime

Compte-rendu

I. PARTICIPANTS

- 15 participants (liste en annexe)
- Etienne Serres, Responsable du projet Rte
- Marc Chambily, Responsable de la concertation Rte
- Franck Rouquette, Responsable technique du projet Rte
- Damien Saffroy, Expert environnement RTE du domaine maritime
- Ronan Launay, Bureau d'étude Creocan
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- André Sobreira, Consultant Parménion AMO concertation

II. DEROULE

- Accueil des participants
- Mot d'accueil du Garant de la concertation (Walter Acchiardi - CNDP)
- Tour de table des participants
- Présentation du projet et enseignements de la concertation à date (Etienne Serres - RTE)
- Cadrage de l'atelier et déroulé de la soirée (Emmanuelle Leroy - Parménion)
- Présentation des éléments techniques du projet : focus sur la liaison sous-marine (Franck Rouquette - RTE)
- Présentation de la démarche d'études environnementales (Marc Chambily - RTE)
- Présentation du diagnostic du territoire marin (Ronan Launay - Bureau d'études Creocan)
- Présentation des résultats des études réalisés et limites techniques pour le projet (Franck Rouquette - RTE)
- Contribution des participants au diagnostic du territoire - Tables de travail
- Mise en commun
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

III. QUESTIONS SOULEVEES LORS DE LA PRESENTATION DES CARACTERISTIQUES DES LIAISONS SOUS-MARINES, DES TRAVAUX ET DES RESULTATS DES ETUDES REALISEES

Après avoir présenté la liaison sous-marine et les travaux nécessaires à son installation, et à la vue de l'état initial de l'environnement (milieu physique, biologique et usages) dressé par CREOCEAN, RTE a présenté les résultats d'études préliminaires menées depuis 2012, fixant des limites techniques au projet :

- Sur la connaissance du canyon (morphologie) et de son fonctionnement (activité turbiditique, évolutions bathymétriques)
 - ⇒ Impossibilité de franchir le canyon en ensouillant les câbles sur ses pentes et son fond, d'où la nécessité de contourner l'obstacle soit en passant par-dessous (forage dirigé, solution étudiée), soit en passant par la côte (solution qui est encore à l'étude).

- Sur les phénomènes de mobilités sédimentaires tout le long de la côte
 - ⇒ Pour s'affranchir des contraintes des fonds remaniés à l'échelle métrique sous l'action des tempêtes et ne pas risquer un désensouillage, il faudrait positionner les câbles à une bathymétrie minimale de 40m CM (cote marine).

Ces présentations ont soulevé des questions, principalement autour des quatre sujets suivants :

- **Caractéristiques techniques du projet (Tension, champ électrique, champ magnétique)**

La tension retenue pour la liaison électrique à courant continu France-Espagne entre Baixas et Santa Llogaia mise en service en Octobre 2015 est de 320 000 V. En fonction des progrès technologiques des câbles, celle-ci pourrait atteindre 400 000 V voire au-delà.

Le câble souterrain et sous-marin contient un écran métallique qui confine le champ électrique à l'intérieur du câble. Néanmoins, le courant qui transite dans les câbles génère un champ magnétique.

A noter que le Journal du Projet n°1 (disponible sur le site internet), consacre un article au champ magnétique sur la partie terrestre.

- **La consistance et la durée des travaux sous-marins**

Du fait des contraintes météorologiques et océaniques, les travaux sous-marins devront se dérouler dans les périodes statistiquement les plus calmes, soit de mai à septembre. A ce jour elles sont envisagées sur 3 campagnes (3 années successives). Une information sera faite à la population et aux usagers de la mer (« AVURNAV » émis par la Préfecture Maritime). Le rythme d'avancement du navire câblé qui pose le câble au fond de la mer est d'environ 10 km par jour. Le rythme d'avancement du navire en charge de l'ensouillage est en moyenne de 2 à 3 km par jour selon la dureté des sols.

Concernant le franchissement du canyon de Capbreton, la solution étudiée, un forage dirigé horizontal sous le canyon de Capbreton, devrait s'étaler au minimum sur 2 campagnes, aux mêmes périodes favorables (de mai à septembre). Néanmoins, la durée des travaux sera affinée en fonction des études en cours et à venir, dont la caractérisation de la nature du sol rencontré (sondages géotechniques prévus en 2018). Pour les autres solutions de contournement en passant par la côte, les études sont en cours.

- **Les risques de remontée de câble**

La liaison sous-marine sera ensouillée sur la partie Française à une profondeur qui sera fonction de la nature des sols sous-marins, des activités humaines et de la dynamique hydro-sédimentaire, limitant de fait les risques de remontée. Intrinsèquement, le poids du câble devrait aussi limiter le risque.

Néanmoins Rte, après avoir réalisé un relevé très précis à l'issue du chantier, évaluera l'état de l'ensouillage des câbles un an après les travaux, puis tous les 3 à 5 ans (périodiquement en fonction des instructions de la préfecture maritime). Il sera procédé alors à du ré-ensouillage le cas échéant.

- **Les enrochements**

L'enrochement (procédé de pose simple du câble sur un sol sous-marin rocheux et de protection de l'ouvrage par des blocs de roche) n'est pas privilégié côté français. Néanmoins, si un enrochement est nécessaire sur certains tronçons de la liaison dans des fonds durs, les câbles seront alors regroupés par paire.

IV. CONTRIBUTION DU COMITE REGIONAL DES PECHEES MARITIMES ET DES ELEVAGES MARINS DE NOUVELLE AQUITAINE (CRPMEM)

Le CRPMEM ne pouvant participer ce soir, il a tenu à faire parvenir les éléments suivants :

- La concentration des activités de pêche (arts traînants et dormants) des navires aquitains est située dans la bande des 12mn (milles nautiques). Elle est maximale au droit d'Arès et de Biscarosse.
- Plus au sud, la bande des 3mn est particulièrement prisée par les fileyeurs (métier principal en termes d'effectif dans la région). Un gradient de moins en moins dense s'étale vers le large.
- Les chalutiers de fond ne peuvent pas pêcher dans la bande des 3mn de Vieux-Boucau à la frontière espagnole.
- La zone la moins fréquentée se situe au sein du Gouf de la bande des 12mn aquitaine, car les filets y sont interdits. Mais au sein du Gouf, surtout aux abords, les ligneurs et les chalutiers y sont installés.
- Le canyon détient une réelle diversité faunistique.
- Si l'enfouissement des câbles n'est pas possible alors le tracé maritime du sud qui suit la ligne 3mn limiterait l'impact envers les chalutiers de fond (« impact le moins pire »).

- La pêche sera à coup sûr affectée pendant la période des travaux.

V. TABLE DE TRAVAIL (SUR CARTE)

Ronan Launay (Creocean) présente son diagnostic du territoire marin sur trois cartes (correspondant aux milieux physiques, biologiques et sur les usages).



A partir de cet état initial et des enjeux identifiés lors des études préalables, les participants sont invités à les compléter à partir de leurs connaissances et usages du territoire marin.

Une table de travail est organisée. Les participants ont identifié les principaux enjeux sur le territoire. Ils ont ensuite sélectionné et co-défini les points de vigilance et d'attention suivants :

1. Compléter l'inventaire des différentes espèces
2. Prendre en compte l'effet des champs électromagnétiques sur les espèces marines (les amphihalins notamment)
3. Préciser les périmètres d'exclusion et de sécurité autour des éventuelles plateformes de forage
4. Prendre en compte les interactions avec les activités saisonnières durant les travaux
5. Eviter les impacts des éventuels forages sur les récifs artificiels
6. Prendre en compte les corridors de migrations (araignées de mer, esturgeons, sole,...)

Ces points de vigilance seront analysés et pris en compte par le projet, au stade de l'étude d'impact.

>>>>> Prochain atelier : le jeudi 7 décembre 2017 à 18 h à Hossegor.

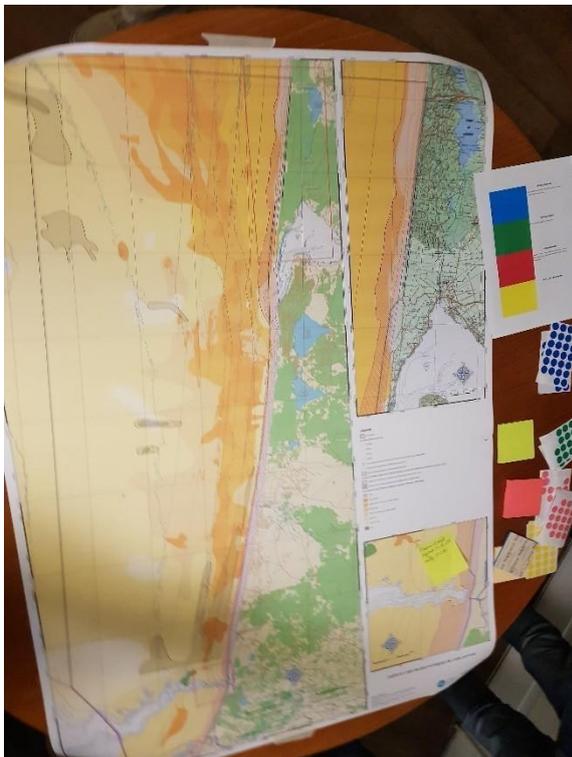
Présentation cartographique d'alternative de fuseaux.

Annexe : Cartes des enjeux complétées en séance

1. Carte des enjeux biologiques



2. Cartes des enjeux physiques



3. Carte des enjeux d'usages



Légende :

- Gommettes vertes : Milieu naturel
- Gommettes roses : Milieu humain
- Gommettes bleues : Milieu physique
- Gommettes jaunes : Paysages et patrimoine

Annexe : Liste des participants

DUMEAU	Benoit
GINESTE	M.
Représentant Association Aquanautes	M.
Représentant Association Aquanautes	Mme
MANARILLO	José
LARRIGADE	Guy
HONTEBAT	Mme
LEBATUT	Bernard
ZACCARI	Elodie
Représentant Association Aquitaine Landes Récifs	M.
Représentant Association Aquitaine Landes Récif	M.
CAZAVANT	Véronique
ROUGE	Alain
ROUGE	Pierrette
HAMELIN	Éric